

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 1998

Québec, le 9 février 1998

Monsieur Jean-Claude Gaudet
Directeur général
Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C1

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 29 janvier dernier, des mesures prises par le Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme. La Commission a conclu que des suites satisfaisantes avaient été données à la recommandation qu'elle avait été amenée à formuler à votre Collège dans le cadre de l'évaluation.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait estimé que la mise en oeuvre du programme présentait un problème important sur le plan de la gestion. Aussi, la Commission avait recommandé au Collège de mettre en place des mesures propres à assurer la concertation et la participation des personnes engagées dans la mise en oeuvre du programme.

La Commission estime que les actions réalisées et entreprises répondent adéquatement à la recommandation. Le regroupement programme devrait en effet favoriser la concertation des professeurs. La Commission invite toutefois le Collège à faire les efforts nécessaires pour favoriser la participation des professeurs de la formation générale à ce regroupement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer